

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association éméra Jeudi, 4 juin 2009 à 17 h 00, IUKB Bramois

Le Président, M. Jean-Noël Rey, ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et excuse quelques personnalités absentes. L'ordre du jour est adopté.

1. Procès-verbal de l'A.G. du 29 mai 2008

Le PV a été mis à disposition des personnes intéressées sur notre site Internet. Sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté.

2. Rapport du Président 2008

Le Président donne un bref compte rendu sur les principaux événements et sujets abordés en 2008 :

- L'entrée en vigueur, en 2008, de la RPT s'est passée en douceur. Grâce à la bonne collaboration et aux efforts de l'Etat du VS, éméra bénéficie d'un bon contrat de prestations qui fixe les conditions-cadre pour notre institution. M. Rey relève la bonne collaboration avec les autorités du canton et les remercie pour leur soutien.
- Dans le cadre de l'esquisse stratégique III, l'Etat du VS définit sa vision des développements futurs et des mandats confiés aux institutions. Le Service Social d'éméra est appelé à devenir un service d'orientation et de suivi des trajectoires pour toute personne en situation de handicap. Les discussions entre l'Etat du VS et éméra sont en route, afin de définir les modalités de réalisation de ce nouveau mandat.
- Un rapprochement a été opéré entre les institutions fournissant des prestations aux personnes souffrant d'un handicap psychique (Miolaine, Chalet, CAAD et éméra). Une charte de collaboration a été signée par les présidents et les directeurs des institutions respectives. Une conférence regroupant ces institutions a été créée en juin 2008.
- Deux ans après la mise en place du « Soutien socio-éducatif au domicile privé », le bilan est positif : 19 personnes ont été suivies en 2009. Cette nouvelle prestation gagnera certainement en importance car elle répond d'une part à un réel besoin et s'inscrit d'autre part dans le champ des orientations prises par l'Etat. Le développement du SSED est une réponse évidente au droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Perspectives :

- L'offre de prestations du Service Socio-Professionnel doit être développée davantage, notamment en ce qui concerne la création d'entreprises sociales pour des personnes ayant de bonnes capacités productives. Une étude de marché a été mandatée afin de connaître les besoins.
- Financement de l'Assurance-Invalidité : le président rappelle l'importance des votations en septembre prochain sur le financement de l'AI, ceci dans l'intérêt des personnes en situation de handicap. Il invite toutes les personnes présentes à se mobiliser pour que cette votation soit positive !

M. Rey termine son rapport en adressant ses chaleureux remerciements aux membres du comité, à la direction et aux collaborateurs d'éméra pour leur engagement compétent.

3. Rapport d'activités 2008 de la direction

Rapport 2008 - Section du VS romand, présenté par M. Olivier Bayard

Service social :

- 1345 clients en 2008, 513 nouveaux bénéficiaires. Augmentation du nombre de personnes en situation de handicap psychique (48% des clients)
- Mandat confié par l'Etat du VS au Service social concernant la justification de placements réalisés hors canton : cette nouvelle tâche a nécessité l'engagement d'une assistante sociale pour réaliser ce travail (35 enquêtes). Ce mandat va dans le sens du nouveau rôle de suivi des trajectoires, attendu du service social.

Service Socio-Professionnel :

- 127 participants en 2008 (moyenne : 3 à 5 demi-journées par semaine)
- Soutien à l'emploi intégré : Une première expérience de 13 mois a été menée en collaboration avec l'entreprise Fuchs SA. La réalisation de cette prestation connaît quelques difficultés étant donné que nos possibilités en terme de prospection sont limitées.

Hébergement :

- 69 personnes hébergées en 2008. Notre taux d'occupation s'est amélioré à 95.2% !
- Besoin de créer de nouvelles places et de renforcer l'encadrement dans les foyers (présence éducative permanente)
- Soutien socio-éducatif au domicile privé : bilan très positif. 19 personnes ont bénéficié de cette prestation.

Système Qualité :

- Un audit de renouvellement des certifications OFAS/AI 2000 et ISO 9001 s'est déroulé en décembre 2008. Le service social y participait pour la première fois. Nous avons obtenu le renouvellement de ces certifications, valables jusqu'en février 2012.

Communication :

- Plusieurs séances d'information et rencontres avec nos partenaires ont eu lieu en 2008, dans le but de mieux faire connaître notre institution et de renforcer les collaborations.
- 10.10.2008 : Journée mondiale de la Santé mentale : participation à la journée de sensibilisation du public organisée par la CORAASP, à Sion et à La Tour-de-Peilz.

Personnel :

- 103 personnes, occupant 64.8 postes plein temps, 16 stagiaires, 14 nouveaux collaborateurs/trices
- 4 collaborateurs de longue date ont pris leur retraite 2008 : Mme Cécile Mury, MM. Georges Parvex, Erwin Wasmer, Benoit Jacquemet.
- Départ de M. Jean-Pierre Zbinden, responsable du service socio-professionnel.

Perspectives 2009 :

- Changement du statut juridique de l'Association éméra
- Réorganisation du service social
- Développement des places d'hébergement
- Organisation du 70ème anniversaire d'éméra

M. Bayard termine son rapport en remerciant chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs pour la qualité du travail accompli. Il remercie également le comité, les institutions partenaires et les instances de financement pour la bonne collaboration et la confiance témoignée.

Rapport 2008 - Section du Haut-Valais, présenté par Mme Emmy Fux

En se basant sur une citation de Friedrich Nietzsche « *Eine Schlange, die sich nicht häutet, stirbt* » (Un serpent qui ne mue pas meurt), Mme Fux présente les changements qu'elle a connus durant ses 20 ans d'activité au sein de notre association, entre 1989 et 2009 :

- 1989: Création d'un service Transport-Handicap qui a été transféré, il y a quelques années, à la Croix-Rouge
- 1989 : Restructuration de l'institution devenue trop grande. Création de postes de responsables de services
- En 1989, éméra emploie 108 personnes. Aujourd'hui, elle occupe 143 personnes et offre 32 places de stages de formation professionnelle.
- En 1989, 1128 personnes se sont adressées à notre service social. Aujourd'hui, 2000 personnes bénéficient des prestations de ce service. Le nombre de dossiers-clients pour 1 poste d'assistant social à plein temps a augmenté de 112 dossiers en 1989 à 134 dossiers en 2008.
- En 1989, nos structures d'hébergement (57 places au total) ressemblaient plutôt à des pensions : le personnel engagé n'avait pas de formation spécifique dans le domaine de l'accompagnement des personnes handicapées psychiques. Il avait pour mission de préparer les repas, de faire le ménage et les courses pour les résidents. Aujourd'hui, des professionnels en éducation sociale et soins infirmiers travaillent dans nos foyers, avec l'objectif de favoriser l'autonomie des personnes hébergées.
- En 1989, les ateliers Itinérés et Tilia offraient diverses activités d'animation. Grâce à la mise en place d'un nouveau concept d'occupation, 156 personnes fréquentent aujourd'hui nos ateliers et bénéficient d'activités qui correspondent à leurs besoins.
- En 1989, le chiffre d'affaires d'éméra s'élevait à environ Fr. 5 millions. 20 ans plus tard, nous atteignons les 15 millions.

Aujourd'hui, d'autres changements se préparent :

- L'association sera transformée en une fondation
- Dès 2010, le service social aura sa propre direction cantonale
- Les foyers du Haut-VS vont tout prochainement déménager dans de nouveaux locaux
- Les bureaux de la direction/administration à Brig sont devenus trop exigus et des solutions doivent être trouvées.

Devant tous ces nouveaux défis, Mme Fux relève cependant l'importance de trouver le juste équilibre entre stabilité et changements. Elle termine son rapport en remerciant les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur volonté de relever ces défis. Elle remercie également le comité pour la bonne collaboration et la confiance témoignée.

4. Comptes 2008

Les comptes et le bilan 2008 sont publiés dans le rapport annuel 2008 de l'Association éméra. Ils sont projetés à l'écran et commentés par M. Eddy Zufferey, responsable de la comptabilité.

Compte de résultat de l'exercice 2008 avant Subventions ETAT

Résultat de l'exercice avant subventions Etat du VS : **Fr. – 8'467'266.60**

Compte de résultat de l'exercice 2008 après Subventions ETAT

Résultat de l'exercice après subventions Etat du VS : **Fr. 976'422.56.**

Sur ce montant, Fr. 710'000.- ont été attribués à un fonds de réserve permettant de faire face aux éventuelles difficultés futures.

Ce résultat positif est principalement dû aux facteurs suivants :

- changement du mode de subventionnement
- l'augmentation du taux d'occupation des structures d'hébergement (Fr. 400'000.- de plus que prévu au budget)
- l'augmentation des liquidités (davantage d'intérêts)
- postes non-repournus voire repournus seulement en cours d'année

Compte des investissements : Le total des investissements nets s'élève à **Fr. -98'427.55**

Bilan

Actifs : Le total des actifs s'élève à **Fr. 19'952'755.52**

Passifs : Les fonds propres ont pu être augmentés à Fr. 807'581.40

5. Rapport des vérificateurs 2008

Le rapport est lu par M. José Dayer, vérificateur des comptes. Il propose d'accepter les comptes.

Les comptes de l'exercice 2008 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes exécutifs.

6. Elections

M. Rolland Bregy quitte le comité de l'Association éméra. Le président le remercie pour son engagement en faveur de notre institution.

7. Divers

M. Rey passe la parole à M. Simon Darioli, chef du Service de l'Action sociale. Dans son allocution, M. Darioli remercie l'Association éméra pour l'excellent esprit de collaboration dans cette période de transformation (RPT, révision des assurances sociales) et de crise économique. Nous sommes à la fin d'une période de stabilité et il est important de garder confiance et de tenir nos engagements, dans l'intérêt des personnes handicapées.

Fin de l'assemblée générale : 18h00

Sion, le 4 juin 2009

Stefanie Constantin, secrétaire